

L'ÉCONOMIE DES ÉCOSYSTÈMES ET DE LA BIODIVERSITÉ

Résumé (Executive Summary)

La Nature offre à la société une vaste gamme de bienfaits tels que la nourriture, les fibres, l'eau potable, une terre saine, la filtration du carbone et beaucoup d'autres avantages encore. Bien que notre bien-être dépende entièrement du flux ininterrompu de ces « services rendus par les écosystèmes », ces derniers sont en grande partie des biens publics dépourvus de marchés et de prix, et sont par conséquent rarement pris en compte par nos instruments de mesure économiques. De ce fait, la biodiversité décline, nos écosystèmes ne cessent de se dégrader et c'est nous qui en subissons les conséquences.

En s'inspirant des idées développées dans l'Évaluation des Écosystèmes pour le Millénaire (EM), notre initiative intitulée l'Économie des Écosystèmes et de la Biodiversité (EEB¹) vise à promouvoir une meilleure compréhension de la véritable valeur économique que représentent les services fournis par les écosystèmes, ainsi qu'à offrir des outils économiques tenant dûment compte de cette valeur. Nous espérons que les résultats de nos travaux permettront de mettre en place de meilleures politiques pour protéger la biodiversité et pour atteindre les objectifs fixés par la Convention sur la Diversité Biologique.

L'EEB est composée de deux phases et ce rapport intérimaire résume les résultats de la Phase I. Il montre l'importance primordiale que revêtent les écosystèmes et la biodiversité, et met en lumière les menaces qui pèsent sur le bien-être de l'humanité si rien n'est fait pour mettre un terme aux dégâts et aux pertes observés actuellement. La Phase II va plus loin et montre comment utiliser ce savoir pour concevoir les politiques et les outils adéquats.

PHASE I

La planète a déjà enregistré de lourdes pertes en matière de biodiversité. La pression qui s'exerce actuellement sur le prix des produits de base et des denrées alimentaires reflète la conséquence de cette perte pour la société. La disparition des espèces et la dégradation des écosystèmes étant inextricablement liées au bien-être de l'humanité, il convient d'agir de toute urgence pour remédier à cette situation. Bien entendu, la croissance économique et la conversion des écosystèmes naturels à la production agricole ne vont pas pour autant prendre fin. Nous ne pouvons ni ne devons mettre un frein aux aspirations légitimes des pays et des individus au développement économique. Il est toutefois essentiel d'assurer qu'un tel développement prenne bien en compte la valeur réelle des écosystèmes naturels. Ceci est primordial pour la gestion de l'économie comme pour celle de l'environnement.

Dans les chapitres 1 et 2 du présent rapport, nous décrivons comment, si nous n'adoptons pas les politiques idoines, l'actuel déclin de la biodiversité et la perte qui en découle en termes de services rendus par les écosystèmes, vont suivre leur

¹ TEEB :The Economics of Ecosystems and Biodiversity

cours et dans certains cas même s'accélérer. Certains écosystèmes seront sans doute endommagés de façon irréversible. Les recherches portant sur le coût de l'inaction nous montrent que dans un scénario où rien ne change, nous aurons à faire face à de graves conséquences d'ici 2050 :

- Une diminution de 11% des zones naturelles restantes en 2000 est à craindre, principalement à cause de la conversion de ces terres à l'agriculture, de l'expansion de l'infrastructure et du changement climatique ;
- Pratiquement 40% des terres actuellement exploitées par des formes d'agriculture peu intensive pourraient être transformées en terres d'agriculture intensive, ce qui entraînerait une perte accrue de la biodiversité ;
- Jusqu'à 60% des récifs de corail risque de disparaître dès 2030 à cause de la pêche, de la pollution, des maladies, de l'invasion d'espèces exogènes et de la décoloration du corail provoquée par le changement climatique.

Les tendances observées actuellement sur la terre et dans les océans montrent les graves dangers que pose la perte de biodiversité pour la santé et le bien-être de l'humanité. Le changement climatique ne fait qu'exacerber le problème. Or, une fois de plus, tout comme avec le changement climatique, ce sont les plus pauvres sur cette planète qui sont les plus menacés par une dégradation constante de la biodiversité. En effet, ce sont eux qui dépendent le plus des services fournis par les écosystèmes, services qui sont sous-estimés par les analyses économiques erronées et les politiques mal avisées.

L'objectif ultime de nos travaux est de fournir aux responsables politiques les outils dont ils ont besoin pour intégrer la valeur réelle des services rendus par les écosystèmes dans leur prise de décision. C'est ainsi qu'au chapitre 3, puisque l'économie des écosystèmes est encore une discipline naissante, nous décrivons les principaux défis que posent la mise au point et l'application des méthodes appropriées. Il existe en particulier des choix éthiques à opérer entre les générations actuelles et les générations futures et entre les peuples des différentes régions du monde qui connaissent différents stades de développement. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement ne pourront jamais être atteints si l'on ne tient pas compte de ces aspects.

Certaines politiques prometteuses sont déjà sur le banc d'essai. Au chapitre 4, nous décrivons plusieurs de ces politiques qui fonctionnent déjà dans certains pays et qui pourraient être renforcées davantage et/ou appliquées ailleurs. Ces exemples, bien que tirés de domaines différents, nous livrent un message commun pour développer l'économie des écosystèmes et de la biodiversité :

- repenser les subventions d'aujourd'hui pour refléter les priorités de demain ;
- récompenser les services actuellement ignorés que rendent les écosystèmes et s'assurer que le coût que représentent les préjudices portés à ces derniers soit bien pris en compte en créant de nouveaux marchés et en encourageant le recours à des politiques adaptées ;

- partager les profits tirés de la conservation ;
- mesurer le rapport coûts/avantages des services offerts par les écosystèmes.

PHASE II

L'approche économique sur laquelle nous nous proposons de travailler dans la Phase II adoptera une lecture spatiale et s'appuiera sur nos connaissances du fonctionnement des écosystèmes et des services qu'ils apportent. Nous examinerons également la capacité des écosystèmes et des services qui leur sont associés à répondre à certaines politiques. Il sera essentiel de prendre en compte les questions d'éthique et d'équité, ainsi que le risque inhérent aux processus naturels et au comportement humain.

La plupart des bienfaits que nous procurent les écosystèmes sont des biens publics auxquels aucun prix n'est attaché. Il existe différentes approches pour résoudre ce problème. L'on peut notamment adopter des politiques qui récompensent la préservation de ces biens publics, ou l'on peut encourager les « marchés de conformité » qui attachent des valeurs marchandes à la fourniture ou à l'utilisation de ces services. Le PSE, le paiement des services rendus par les écosystèmes, en est un exemple. Ce dernier peut, en effet, créer de la demande afin de corriger les déséquilibres qui nuisent à la biodiversité et empêchent le développement durable. La Phase II examinera le bien-fondé d'investir dans les PES, mais aussi dans d'autres instruments nouveaux et novateurs.

Il se crée déjà de nouveaux marchés qui soutiennent et récompensent la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes. Pour réussir, ces nouveaux marchés ont besoin d'une infrastructure institutionnelle, d'incitations, de financement et de gouvernance appropriés. En d'autres termes, d'investissements et de ressources. Dans le passé, l'Etat était souvent considéré comme le seul responsable de la gestion des écosystèmes. Aujourd'hui, il est clair que les marchés ont aussi leur rôle à jouer et ce, le plus souvent sans avoir à puiser dans l'escarcelle publique.

Dans cette optique, il est essentiel de créer une référence économique qui soit plus efficace que le PIB pour évaluer la performance des économies. Les systèmes de comptabilité nationaux doivent inclure davantage de paramètres afin de mesurer les importants bienfaits qu'offrent à l'humanité les écosystèmes et la biodiversité. En tenant compte de ces avantages, ces systèmes aideront les responsables politiques à adopter les bonnes mesures et à concevoir les mécanismes financiers adéquats en vue de la conservation des écosystèmes et de la biodiversité.

Les pays, les entreprises et les individus doivent comprendre le coût réel que représente l'utilisation du capital naturel de la planète et les conséquences que les politiques et les actions, qu'elles soient collectives ou individuelles, peuvent avoir sur la résilience et la viabilité des écosystèmes naturels. Nous sommes convaincus que des politiques qui reflètent mieux la vraie valeur de la biodiversité et des écosystèmes naturels seront mieux à même de contribuer au développement durable en assurant la pérennité des biens et des services rendus par les écosystèmes, en particulier la nourriture et l'eau, de façon transparente et socialement équitable. Cela

ne contribuera pas seulement à protéger la biodiversité, les écosystèmes et les services qui leur sont associés, mais permettra aussi d'améliorer les conditions de vie de notre génération et des générations à venir.

Afin d'atteindre nos objectifs ambitieux, il nous faudra puiser dans le savoir, les compétences et le talent des pays, des organismes internationaux, des chercheurs, des entreprises et de la société civile du monde entier. Nous souhaitons vivement coopérer avec tous ces acteurs de façon ouverte, souple et constructive afin de pouvoir observer des progrès substantiels dès 2009 et 2010.